

BELGIQUE	Test en Terrain		
Lieu	Bièvre		
et date	18/04/2026		
NOM DU CHEVAL			
Sexe :	Date de Naissance :	ID Cheval FSFM :	N° de Puce :
Nom du père			
	ID Père FSFM :		
Nom de la mère :			
	ID Mère FSFM :	Nom du père de la mère :	
Propriétaire :			
Nom – Prénom & Adresse :			
Téléphone fixe :			
GSM :			
Adresse email :	@		
Membre effectif 2026 de la BFMA ?	OUI	OK en ordre	
	NON →	J'ajoute 50 Euros au montant de mon inscription pour le premier cheval	
ATTENTION : Joindre IMPERATIVEMENT au présent formulaire la copie recto–verso du certificat d'origine jaune (ou de la carte d'identité blanche) FSFM du cheval Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) pour le 01/04/2026 au plus tard et en mentionnant clairement l'objet du paiement permet de valider l'inscription du ou des chevaux !!! (+ voir tarification du test sur le site BFMA, menu Elevage/Tarifs) OBLIGATOIRE : Vaccination à jour. Le carnet de vaccinations vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis) RAPPELS : * Les chevaux doivent être identifiés et pucés à la CBC * Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Test en Terrain/Règlement » - https://bfma.fm-belgium.be			
Toutes les zones <u>surlignées</u> doivent être renseignées.			
Formulaire à retourner avec la copie du certificat d'origine au plus tard le 01/04/2026 à : B.F.M.A. (Service du Studbook) att. Dominique HAUWAERT – Rue de Dreumont 59 – 1495 Marbais Tél. +32 476 699 523 email : dominique.hauwaert@skynet.be			